Bulletin de Santé du Végétal
Grand Sud-Ouest

Horticulture / Pépinière

N°03
11/09/2026

Edition Horticulture

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur formulaire d'abonnement au BSV

Animateur filière

Olivier RIAUDEL
ASTREDHOR Sud-Ouest
olivier.riaudel@astredhor.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

La stratégie écophyto 2030
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Horticulture/Pépinière N°X du JJ/MM/AA »

Ce qu'il faut retenir

Ravageurs

Thrips : pression **moyenne à forte**, stable par rapport à 2025 (surtout thrips californien) malgré les records de chaleur, **plus forte** qu'en 2024. **29% des diagnostics** et 96% des exploitations concernées. Contrôler les larves par la lutte biologique et les adultes par le piégeage.

Pucerons : pression **moyenne** (surtout puceron du melon), stable par rapport à 2025, **plus faible** qu'en 2024. **22% des diagnostics** et 88% des exploitations concernées. Contrôler régulièrement les chrysanthèmes, les cyclamens et les autres plantes d'automne pour détecter le retour des pucerons après les fortes chaleurs.

Acariens : pression **moyenne à forte**, en **augmentation** par rapport à 2025, conditions chaudes et sèches favorables. **19% des diagnostics** et 84% des exploitations concernées. Brumiser les cultures estivales fleuries (chrysanthèmes et cyclamens) et les cultures maraîchères pour réduire les risques.

Chenilles : pression moyenne (surtout noctuelles défoliatrices et teignes des crucifères), **stable par rapport à 2025**. **9% des diagnostics** et 77% des exploitations concernées. Surveiller les cultures de chrysanthèmes, de cyclamens et de choux sur la période de septembre-octobre. Surveiller les vols de papillons avec le piégeage pour évaluer les risques.

Cicadelles : pression **moyenne à forte** en légère **diminution** par rapport à 2025. **6% des diagnostics** et 61% des exploitations concernées. Risque de fortes pressions locales dans certains départements à faible pluviométrie estivale comme l'Hérault, la Haute-Garonne et le Tarn. Installer un maximum de pièges chromatiques.

Maladies

Oïdium : pression **moyenne** à **forte**, en **augmentation** par rapport à 2025. **64% des diagnostics** et 49% des exploitations concernées. Eviter l'excès d'humidité la nuit sur les cultures sensibles (cucurbitacées, tomates, dahlias, rosiers, …) Brumiser les cultures sensibles en journée et renforcer les tissus des plantes.

Financé dans le cadre de la stratégie écophyto

Préambule

Les observations sont menées essentiellement dans le cadre du service conseil animé par ASTREDHOR Sud-Ouest et sur des parcelles de la station d'expérimentation de Villenave d'Ornon (33).

Le territoire couvre la Nouvelle Aquitaine et l'Occitanie (essentiellement ex Midi Pyrénées).

Les visites conseils sont réalisées sur près de 50 entreprises de production horticole, essentiellement de plantes en pot, plantes à massif, plants maraîchers, aromatiques, et principalement sous abris (sauf chrysanthèmes menés aussi en plein air en été).

La fréquence des visites conseil sur les entreprises varie de 1 à 10 par an, et les informations sont aussi alimentées par des échanges réguliers toute l'année.

Des pièges installés sur quelques entreprises et à la station d'expérimentation de Villenave d'Ornon (33) permettent de suivre certains lépidoptères :

- Pyrale du cyclamen *Duponchelia fovealis*
- Tordeuse de l'œillet *Cacoecimorpha pronubana*
- Noctuelle de l'artichaut *Chrysodeixis chalcites*
- Noctuelle Gamma *Autographa gamma*

En horticulture, les diagnostics sauf mention particulière sont effectués sous abris.

Méthode de recueil des données d'observations

*Ce BSV est alimenté par **1373 diagnostics** réalisés sur **57 visites d'entreprises horticoles** du Sud-Ouest de la **semaine 20 à la semaine 35**. Les observations concernent les cultures touchées par un bioagresseur. Les cultures saines ne sont pas notées.*

Pour chaque catégorie de bio- agresseur et pour chaque observation :
*- un **niveau d'attaque** est relevé (1 : faible, 2 : moyen, 3 : attaque fort).*
*- une **moyenne pondérée** est calculée avec les coefficients 1, 2, 3 suivant l'effectif des observations par niveau d'attaque : (nb obs. au niveau 1 x 1 + nb obs. au niveau 2 x 2 + nb obs. au niveau 3 x 3)/nb obs. : c'est une indication d'**intensité d'attaque** (échelle 1 à 3).*
*- un **% d'observations** est calculé par bioagresseur (nb obs./total nb obs.)*
*- un **% d'entreprises touchées** est calculé par bioagresseur.*
- les cultures touchées sont listées et le nombre d'observations réalisées est précisé entre parenthèses

Les observations sont réalisées sur plantes annuelles, vivaces, plants maraîchers et plantes de pépinières se trouvant sous les mêmes abris.

Pour cette période d'observations, **95 % des diagnostics ont porté sur des ravageurs**, **4,7 % sur des maladies cryptogamiques** et **< 1 % sur des maladies bactériennes et virales**.

Evaluer les risques		*Analyser et gérer les risques*
Intensité d'attaque **1**	**Faible**, peu de petits foyers	→ **Observer** l'évolution du ravageur, la gestion par les auxiliaires si présents
Intensité d'attaque **2**	**Moyenne**, quelques gros, ou nombreux petits, foyers	→ **Réajuster** la protection vis-à-vis du bio-agresseur en renforçant les lâchers d'auxiliaires contre les ravageurs ou en intervenant avec un produit de biocontrôle respectant au mieux les auxiliaires.
Intensité d'attaque **3**	**Forte**, généralisée ou en voie de l'être	→ **Intervenir** en privilégiant des produits présentant le plus faible risque pour la santé et l'environnement, réduire le niveau de pression
Dans tous les cas, gérer les foyers (élimination, taille, interventions localisées)		

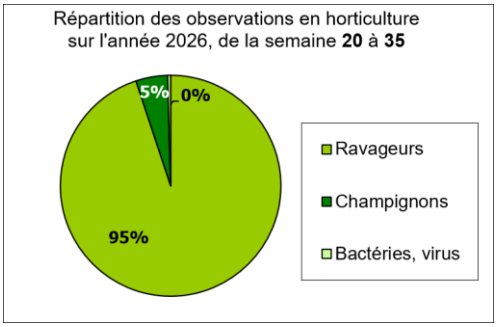

Légende des tableaux qui suivent

	Intensité d'attaque	
	1 < niveau d'attaque < 1,5	< 10% d'entreprises touchées
	1,5 <niveau d'attaque < 2	10 < % entreprises touchées <30%
	2 <niveau d'attaque < 2,5	30 % < % entreprises touchées < 50%
	2,5 < niveau d'attaque <3	% entreprises touchées > 50%

Indice de fréquence		
	1	< 10% des observations
	1 à 3	10 à 20%
	3	> 30%

Indice de gravité
1 < gravité <3 peu grave
3 < gravité < 5 moyennement grave
5 < gravité < 7 grave
7 < gravité < 9 très grave

Suivi climatique

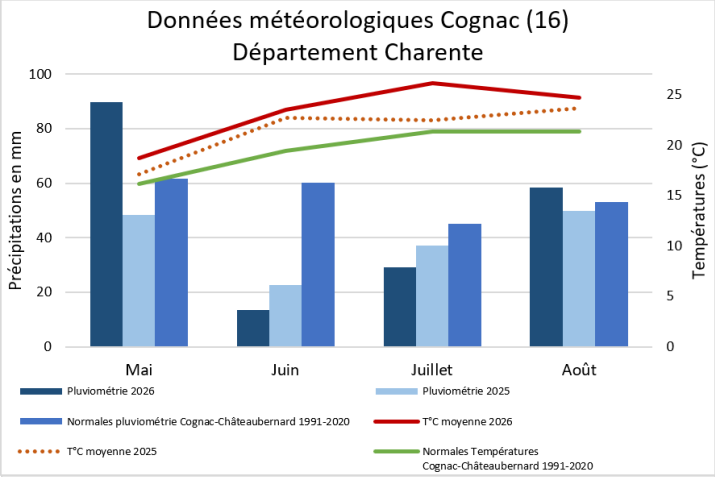

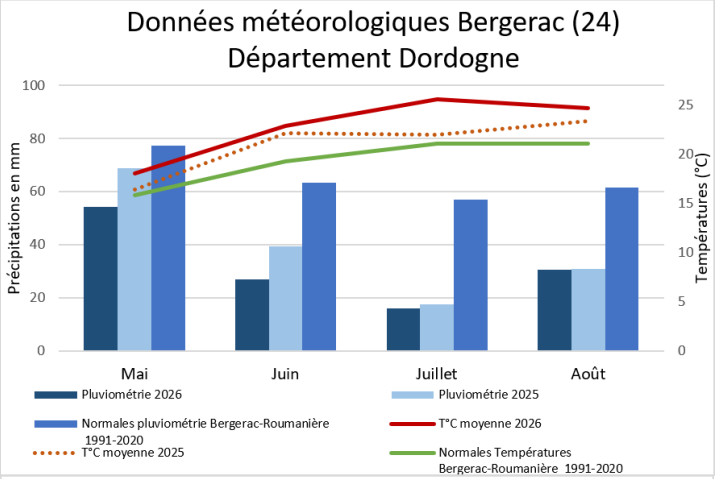

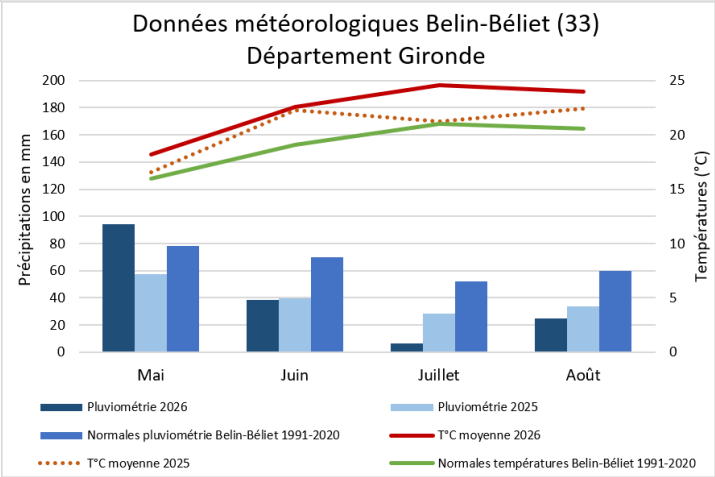

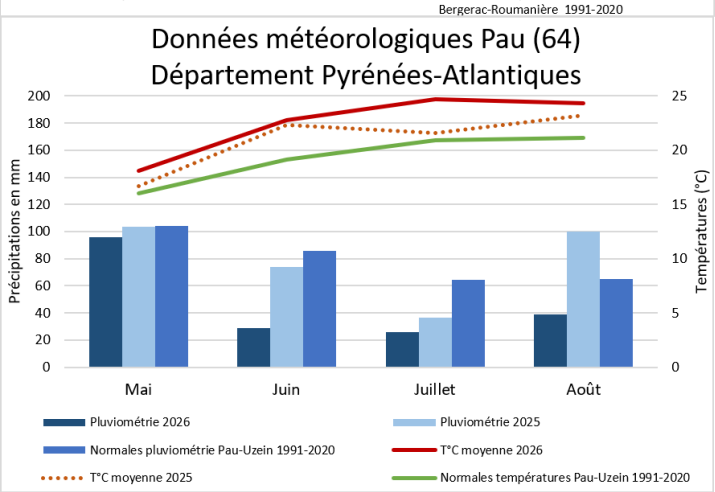

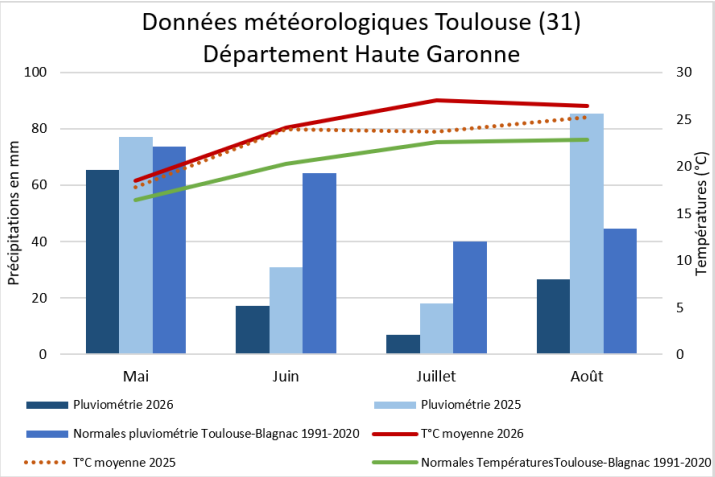

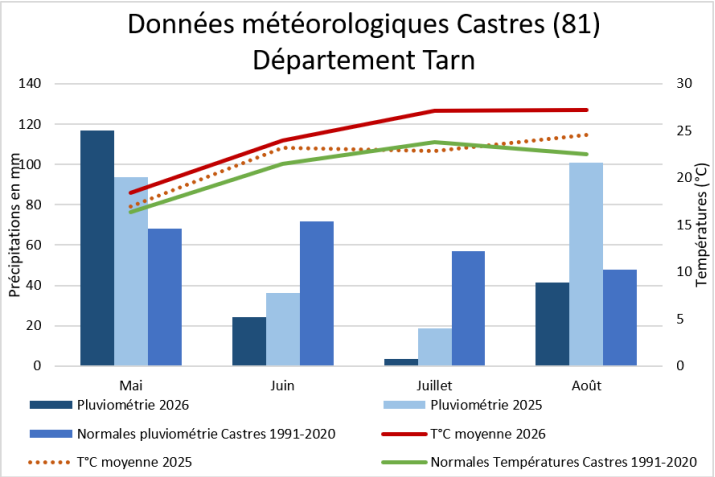

Fin printemps 2026

CUMUL DES PRECIPITATIONS :
Mai assez proche des normales et des relevés 2025, **juin bien plus sec**.

TEMPERATURES MOYENNES :
T° moyennes **supérieures** aux normales et à 2025 en mai, **supérieures** aux normales et assez proches de 2025 en juin. **De 2 à 4°C de plus** par rapport aux normales.

Été 2026

CUMUL DES PRECIPITATIONS :
Juillet et août plus secs que 2025 (proches pour Bergerac) excepté un mois d'août plus humide à Cognac. Les écarts de pluviométrie dépendent généralement des orages localisés.

TEMPERATURES MOYENNES :
T° moyennes **supérieures** aux normales et à 2025 en **juillet** et en **août**. **Jusqu'à 4 à 5°C de plus que les normales !**

Repérage sur les cultures observées

Les diagnostics sur cette période concernent essentiellement :

- ✓ Les dernières séries de cultures de printemps destinées aux ventes de mai-juin-juillet : la période de commercialisation a tendance à s'étaler de plus en plus en début d'été ce qui compense des ventes parfois plus faibles sur le printemps ;
- ✓ Les restes des invendus maintenus pour la saison suivante ;
- ✓ Les cultures destinées aux ventes d'automne-hiver démarrées en mai, juin (chrysanthèmes, cyclamens…), juillet, août (poinsettias), choux, poireaux, … ;
- ✓ Quelques cultures de pieds-mères pour la vente d'automne et de printemps de jeunes plants de boutures et de semis.

Ravageurs

1303 observations (95 % des observations) ont été réalisées sur des cultures touchées par des ravageurs.

Tableau 1 HORTICULTURE	Traitement données Ravageurs Juin-Août 2026 - BSV 2													
	1	2	3	nb obs.	nb vis.	% vis.	% obs.	% obs.rav	Indice niveau d'attaque	Indice de fréquence	Indice de gravité	% obs./Rav.	Indice de gravité	
tout ravageur confondu	391	410	105	1303	57		95%	100%	1,2			2025	2025	
Thrips	122	225	34	381	55	96%	28%	29%	1,8	2,9	5,2	29%	5,3	=
Pucerons	132	129	28	289	50	88%	21%	22%	1,6	2,2	3,6	23%	3,6	=
Acariens (tétranyques)	104	104	39	247	48	84%	18%	19%	1,7	1,9	3,3	14%	2,8	+
Chenilles	53	64	2	119	44	77%	9%	9%	1,6	1	1,6	10%	1,5	=
Cicadelles	32	36	12	80	35	61%	6%	6%	1,8	1	1,8	8%	1,6	=
Cochenilles	25	25	10	60	24	42%	4%	5%	1,8	1	1,8	5%	1,9	=
Aleurodes	29	27	1	57	22	39%	4%	4%	1,5	1	1,5	4%	1,6	=
Altises	2	9	12	23	16	28%	2%	2%	2,4	1	2,4	2%	2,1	+
Mineuses	5	1	1	7	5	9%	1%	1%	1,4	1	1,4	0,9%	1,4	=
Limaces/Escargots	1	6	0	7	5	9%	1%	1%	1,9	1	1,9	0,9%	1,9	=
Otiorhynques	1	5	0	6	3	5%	0,4%	0,5%	1,8	1	1,8	0,3%	1,0	+
Acariens (tarsonèmes)	4	2	0	6	6	11%	0,4%	0,5%	1,3	1	1,3	0,6%	1,5	=
Punaises	3	2	0	5	4	7%	0,4%	0,4%	1,4	1	1,4	0,7%	2,1	-
Acariens (phytoptes)	0	5	0	5	5	9%	0,4%	0,4%	2,0	1	2,0	0,4%	2,0	=
Doryphore	0	2	1	3	3	5%	0,2%	0,2%	2,3	1				
Tenthrèdes	0	2	1	3	3	5%	0,2%	0,2%	2,3	1				
Tigres	0	0	3	3	1	2%	0,2%	0,2%	3,0	1				
Fourmis	0	1	0	1	1	2%	0,1%	0,1%	2,0	1				
Mouches des terreaux	0	1	0	1	1	2%	0,1%	0,1%	2,0	1				

Sur cette période de mai à août, les deux ravageurs principaux restent les thrips et les pucerons, représentant la moitié des observations de ravageurs puis viennent les acariens tétranyques, les chenilles et les cicadelles. Ces 5 ravageurs représentent 86 % des diagnostics sur les cultures ornementales et potagères.

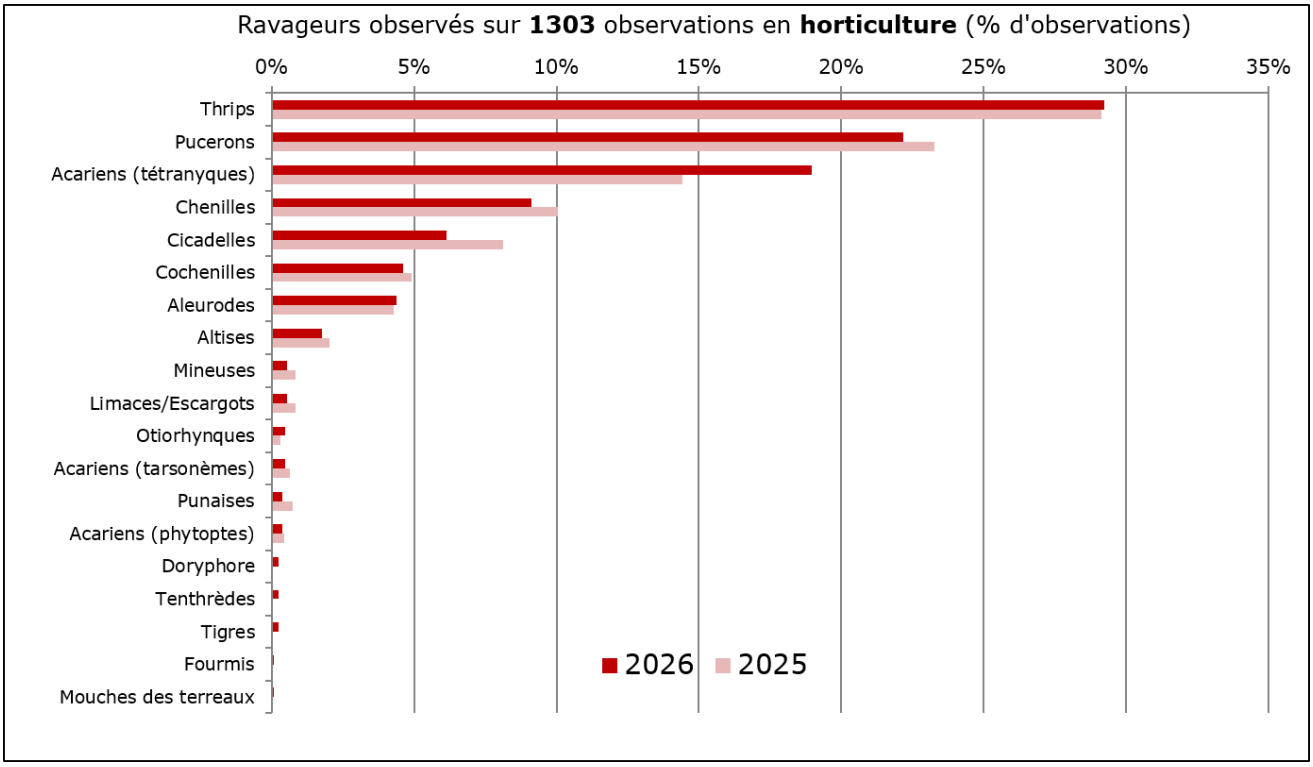

- ## Thrips

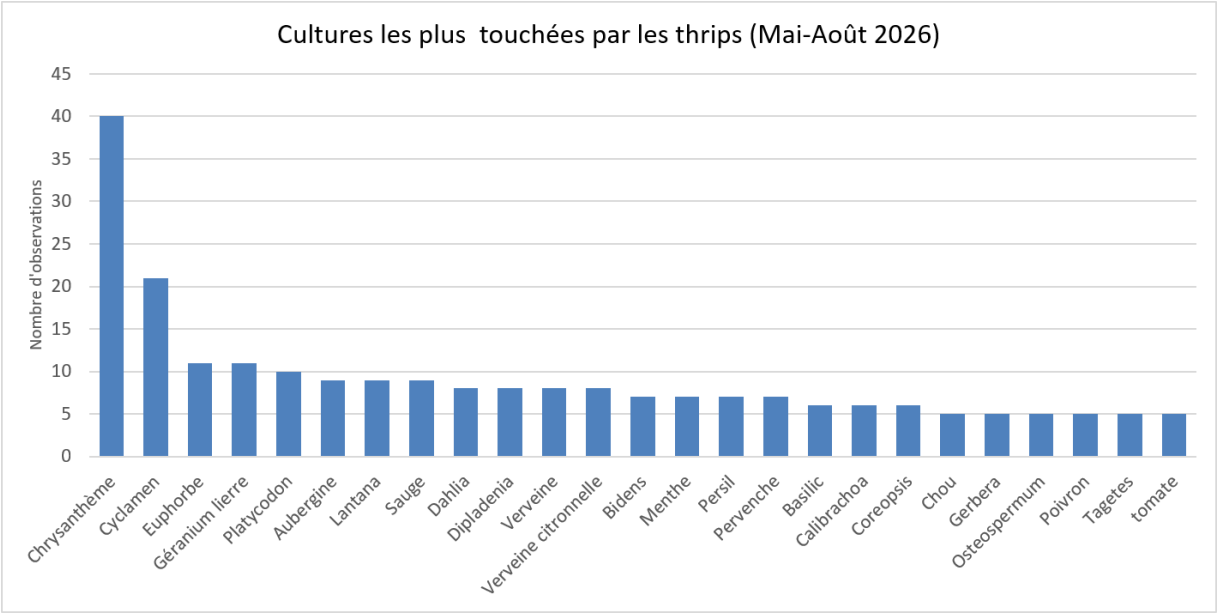

Ce ravageur est au **1er rang** avec **29 % des diagnostics « Ravageurs »** sur la période, comme en 2025. Les attaques sont d'**intensité moyenne à forte** (**1.8** sur 3, comme en 2025), sont observées sur **96 % des visites d'entreprise** (90 % en 2025) et touchent **107 cultures** (94 en 2025). Les plantes les plus attractives sont illustrées sur le graphique avec le top 10 ci-dessus : chrysanthème, cyclamen, euphorbe, géranium lierre, platycodon, aubergine, lantana, sauge, dahlia, dipladénia. Les cultures les plus touchées sont celles occupant le plus de surface de production sur la période estivale comme les chrysanthèmes et les cyclamens. Les records de chaleur relevés cet été n'ont pas plus augmenté le développement des thrips par rapport à 2025, la pression de ce ravageur dans le sud-ouest reste constante, en augmentation par rapport à 2024.

Dégâts causés par des larves de *F. occidentalis sur* chrysanthème
Astredhor Sud- Ouest

Dégâts causés par des adultes de *F. occidentalis sur* chrysanthème
Astredhor Sud- Ouest

Dégâts fleurs de *F. occidentalis sur* cyclamen Astredhor Sud- Ouest

Mesures de prophylaxie :

- ✓ *Eliminer/tailler/nettoyer les lots de plantes fleuries invendues.*
- ✓ *Vérifier systématiquement les jeunes plants de chrysanthèmes et de cyclamens et déclencher les lâchers d'auxiliaires le plus tôt possible selon les observations : pulvériser le champignon entomopathogène (Beauveria bassiana souche GHA) et/ou les nématodes Steinernema feltiae et S. carpocapsae sur les plaques alvéolées avec un voile P17 pour maintenir l'humidité et améliorer l'efficacité de l'application.*
- ✓ *Piéger les adultes sur de petits panneaux chromatiques bleus ou jaunes placés au-dessus des cultures les plus sensibles pour évaluer les populations. Piégeage de masse conseillé sur l'été (minimum 1 panneau bleu de 40x25 cm pour 10 m² ou des bandes engluées bleues) avec des capsules de phéromones sexuelles ou des kairomones.*
- ✓ *Frapper les fleurs et les feuilles au-dessus d'une feuille blanche pour évaluer rapidement les niveaux de pression sur les cultures*
- ✓ *Effleurer systématiquement les plantes, surtout les cyclamens, en attendant la période de commercialisation.*
- ✓ *Nettoyer et désinsectiser les aires de culture entre les saisons (stades nymphes conservés au sol).*

Evaluation du risque :

Le thrips et particulièrement l'espèce ***Frankliniella occcidentalis***, se développe facilement toute l'année sous abris. L'abondance des fleurs sur les cultures de fin de printemps et la hausse des températures dès les mois de mai-juin entrainent des augmentations de populations. Un nettoyage complet de ces zones avant la mise en place des chrysanthèmes et/ou des cyclamens permet de limiter les transferts sur ces nouvelles cultures. Si des lots de plantes fleuries sont gardés, l'installation de bandes engluées permet de créer des barrières physiques entre ces zones et les nouvelles cultures.

Les thrips sont vecteurs de virus, en particulier des tospovirus qui sont des organismes réglementés, donc la vigilance s'impose ! Les plants virosés doivent être détruits pour éviter la propagation dans les cultures.

B

Méthodes alternatives

*Des lâchers d'**acariens prédateurs** résistants aux températures estivales restent la meilleure solution sur chrysanthèmes et cyclamens : **Amblyseius swirskii** ou **Amblyseius montdorensis**. Leur activité peut être « boostée » par un **nourrissage** (**pollen**, **acariens proies**) pour assurer leur installation même en conditions chaudes et sèches. Cette lutte biologique permet de réguler la population de larves et donc de réduire le nombre d'adultes qui représentent les stades les plus résistants.*
*D'autres pratiques complémentaires sont recommandées, comme les pulvérisations de nématodes **Steinernema feltiae** et **S. carpocapsae** directement sur le feuillage (avec mouillants maintenant l'humidité) et des lâchers de punaises prédatrices **Orius sp**, très efficaces sur la période estivale (souvent observées naturellement). Le **Staphylin Atheta coriara** peut également être utilisé dans la continuité du printemps, il agit à la surface du sol ou des substrats en détruisant les pupes de thrips (kits d'élevage commercialisés).*
L'installation de plantes de services (Alysse maritime, Soucis des jardins, etc.) dans ou aux abords des cultures est un bon moyen d'attirer et de maintenir des auxiliaires naturels comme Orius sp. venant se nourrir sur l'Alysse maritime.

***Phytoséide prédateur* et larve de thrips**
(Source : www.biologicalservices.com.au)

Orius sp et Alysse maritime
(Source : Astredhor Sud-Ouest)

***Atheta coriara* larve et adulte**
(Source : courtesy of tuinkrant.com)

- ## Pucerons

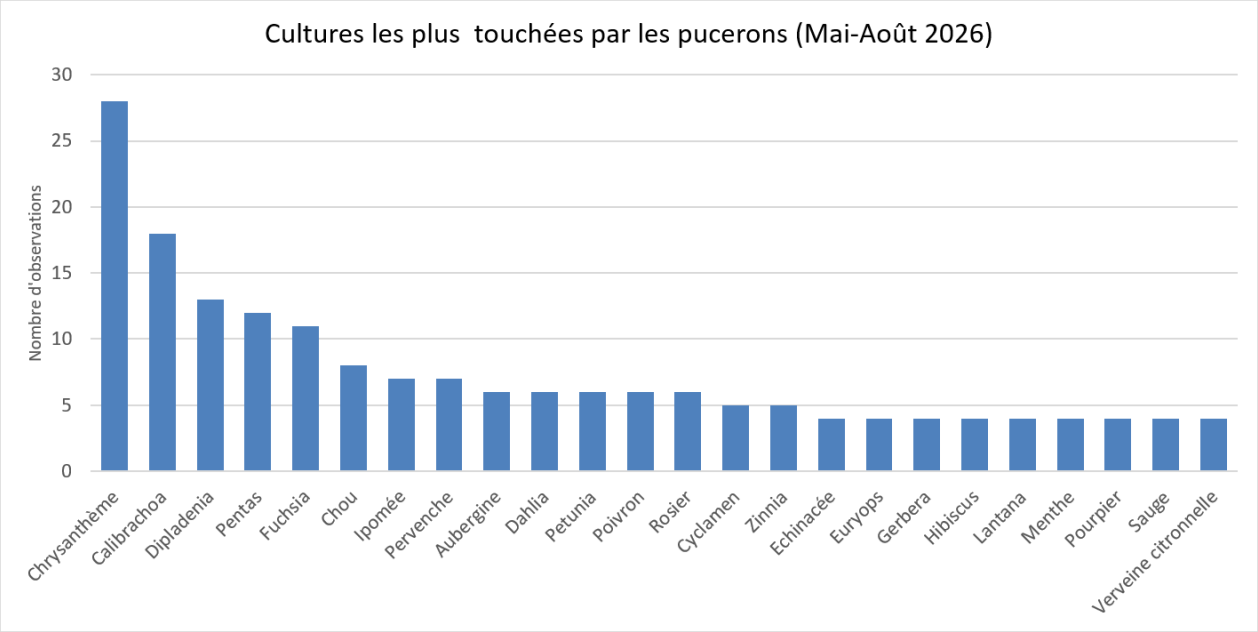

Ce ravageur est au **2ème rang** avec **22% des observations « Ravageurs »** de mai à août (23 % en 2025). Les attaques sont d'**intensité moyenne (1.6** sur 3, 1.5 en 2025), concernent **88 % des visites d'entreprise** (90 % en 2025) et touchent **97 espèces différentes** (92 en 2025). Les plantes les plus attractives sont illustrées sur le graphique avec le top 10 suivant : chrysanthème, calibrachoa, dipladénia, pentas, fuchsia, ipomée, pervenche, aubergine, dahlia, pétunia, en majorité des plantes fleuries. Comme pour les thrips, la pression de pucerons observée sur cette période est quasiment identique à celle de 2025 et en léger recul par rapport aux années précédentes.

***Aulacorthum solani* sur géranium**
Astredhor Sud- Ouest

***Aulacorthum solani* sur géranium**
Astredhor Sud- Ouest

***Macrosiphoniella sanborni* sur chrysanthème**
Astredhor Sud- Ouest

Aphis gossypii* sur *cyclamen
Astredhor Sud- Ouest

***Aphis gossypii* sur chrysanthème**
Astredhor Sud- Ouest

***Aphis nerii* sur dipladénia**
Astredhor Sud- Ouest

Evaluation du risque :

Les pucerons se maintiennent sur les dernières séries de plantes fleuries de printemps et de plantes potagères. Des colonies abondantes peuvent encore se développer sur les lots non vendus.
Sur les nouvelles cultures, chrysanthèmes et cyclamens, l'espèce *Aphis gossypii* (puceron du melon) est la plus souvent observée, pouvant causer des déformations foliaires sur cyclamens et des apparitions de fumagine sur chrysanthèmes. Quelques pucerons particuliers s'observent à partir de l'été comme *Aphis nerii*, un puceron jaune, spécifique des plantes à latex comme le dipladénia et le laurier rose ou encore *Macrosiphoniella sanborni*, un puceron marron brillant, spécifique du chrysanthème.

B Méthodes de luttes alternatives

Les auxiliaires parasitoïdes lâchés au printemps ou naturellement présents se maintiennent en général sur les nouvelles cultures d'été et sont complétés par des prédateurs présents dans l'environnement des cultures (coccinelles, syrphes, cécidomyies). Sous-abris, le risque reste toujours plus élevé qu'en extérieur, l'équilibre ravageurs/auxiliaires n'étant pas toujours favorable surtout si les auxiliaires du printemps quittent les abris par manque de nourriture sur la période de transition estivale. Il est conseillé de renforcer ces populations par des lâchers d'auxiliaires commercialisés sur juillet, août et septembre.
Des substances naturelles (huile de colza, huile essentielle d'orange, sels potassiques, maltodextrine) et champignons entomopathogènes sur les zones foyers (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, ici) peuvent être utilisées (vérifier les Autorisations de Mise en Marché sur https://ephy.anses.fr/ et les compatibilités avec les auxiliaires) surtout contre le puceron Macrosiphoniella sanborni, bien plus difficile à maîtriser en lutte biologique.
Le maintien de bandes enherbées et/ou fleuries d'une année sur l'autre (fauchage, semis) sur les abords des parcelles permet de préserver un réservoir naturel d'auxiliaires contre de nombreux ravageurs, dont les pucerons. Vous pouvez en apprendre davantage en cliquant sur les vignettes à droite.

Pucerons sur chrysanthème parasités par *Aphidius sp*
Astredhor Sud-Ouest

Emergence *Aphidius sp*/momie vide Astredhor Sud-Ouest

Momie sur socle de *Praon sp*
Astredhor Sud-Ouest

Larve de coccinelle sur chrysanthème
Astredhor Sud-Ouest

Larve de chrysope sur aubergine
Astredhor Sud-Ouest

***Harmonia axyridis* sur fuchsia**
Astredhor Sud-Ouest

Larve de syrphe sur chrysanthème
Astredhor Sud-Ouest

Larves orangées d'*Aphidoletes* sur un foyer d'*Aphis gossypii* sur chrysanthème - Astredhor Sud-Ouest

Larve de *Scymnus* sur chrysanthème
Astredhor Sud-Ouest

- ## Acariens : Tétranyques, Tarsonèmes et Phytoptes

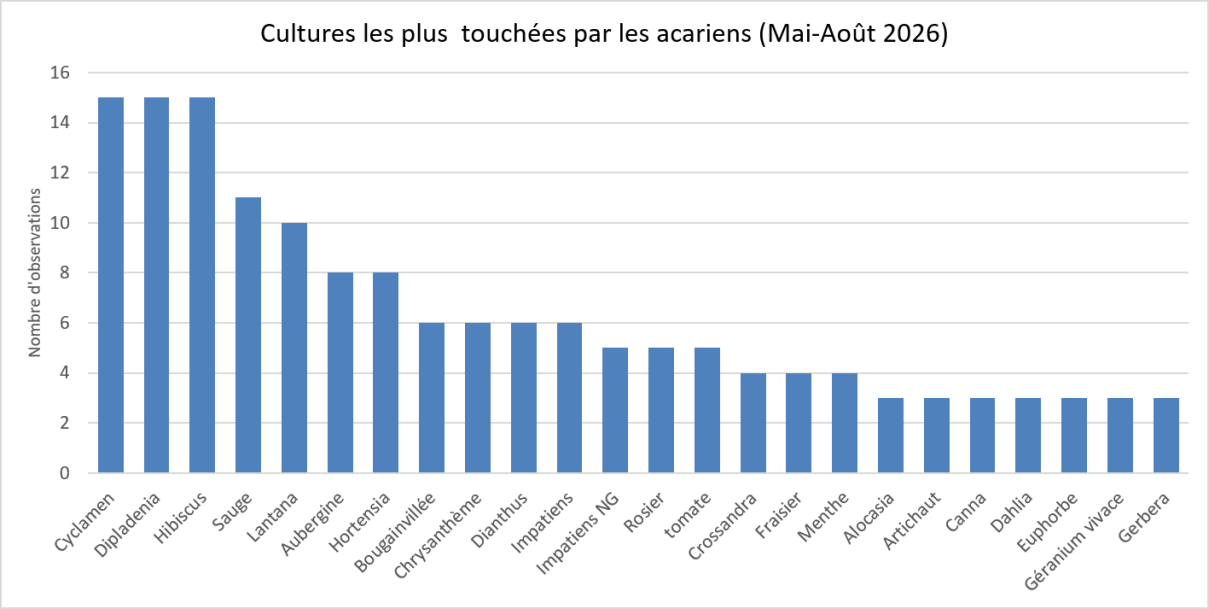

Ces ravageurs sont au **3ème rang** et concernent **20 % des diagnostics** sur la période (cumul tétranyques, tarsonèmes et phytoptes) contre 15 % en 2025. Les attaques sont d'**intensité moyenne à forte** (**1.7** sur 3, 1.9 en 2025), concernent **84 % des visites d'entreprise** (70 % en 2025) et touchent **94 cultures** (63 en 2025). Les plantes les plus attractives sont illustrées sur le graphique avec le top 10 suivant : cyclamen, dipladénia, hibiscus, sauge, lantana, aubergine, hortensia, bougainvillier, chrysanthème, œillet. Cette année, la répétition des épisodes de chaleur a entrainé une augmentation de la pression des acariens par rapport à 2025.

Evaluation du risque

Les acariens tétranyques apprécient particulièrement la période de juin à août avec des journées plus ensoleillées, des températures plus élevées et des humidités relatives plus faibles. Cette année, les journées très chaudes et sèches dès le mois de mai puis de juin à août sans interruption ont favorisé le développement des acariens ce qui augmente le pourcentage d'observations par rapport au deux dernières années. Le risque se poursuit sur le mois de septembre mais les jours raccourcissent et les nuits sont plus fraiches et humides donc la pression a tendance à diminuer.

Dégâts d'acariens sur lantana (Astredhor Sud-Ouest)

Dégâts d'acariens sur cyclamen (Astredhor Sud-Ouest)

Dégâts de phytoptes sur Bougainvillée (Astredhor Sud-Ouest)

B

Méthodes alternatives

Le biocontrôle est géré par des lâchers d'**acariens prédateurs** comme ***Amblyseius californicus*** à utiliser en préventif et en prospection de fond contre les acariens tétranyques et les tarsonèmes et ***Phytoseiulus persimilis***, très efficace sur des populations de ravageurs moyennes à fortes. Les prédateurs utilisés contre thrips ***Amblyseius swirskii*** et ***Amblyseius montdorensis*** peuvent également se nourrir de larves de tétranyques quand ils manquent d'autres proies.

Des substances naturelles (*huile de paraffine, huile essentielle d'orange, huile de colza, polymères siliconés*) et champignons entomopathogènes peuvent être utilisés sur les cultures touchées par les acariens (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, ici, vérifier les autorisations sur https://ephy.anses.fr/)

Enfin des auxiliaires indigènes prédateurs travaillent sur des foyers avancés : la **cécidomyie *Feltiella acarisuga***, la **coccinelle *Stethorus punctillum***, le ***staphylin Oligota sp***.

Cocon de *Feltiella*
Astredhor Sud-Ouest

Adulte, larve *Stethorus sp*
Astredhor Sud-Ouest

Phytoseiulus persimilis
Astredhor Sud-Ouest

- ## Chenilles

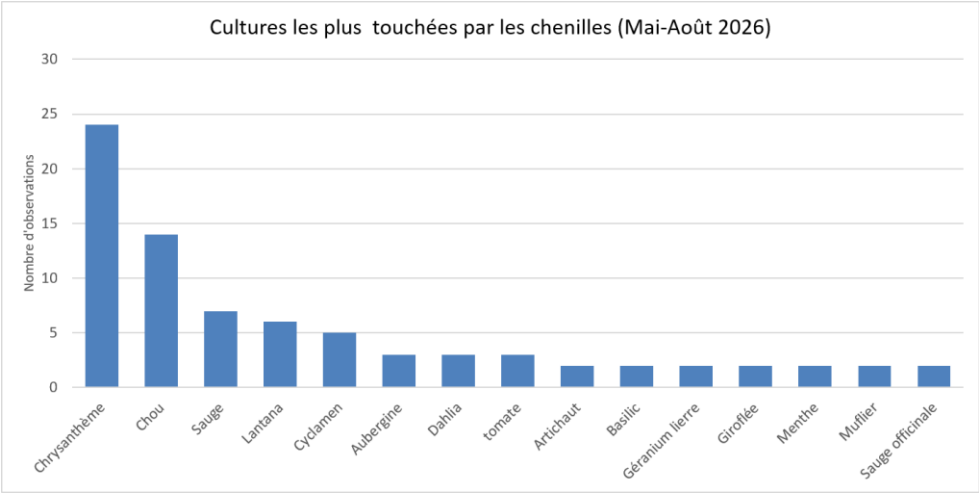

Ce ravageur est au **4ème rang** et concerne **9 % des diagnostics** sur la période (10 % en 2025). Les attaques sont d'**intensité moyenne** (**1.6** sur 3, 1.5 en 2025), concernent **77 % des visites d'entreprise** (72 % en 2025) et touchent **55 cultures** (45 en 2025). Les chrysanthèmes sont les cultures les plus touchées parce qu'elles sont également les plus présentes chez les horticulteurs sur cette période d'observations. On trouve ensuite les choux dont les feuilles sont particulièrement appréciées par les chenilles.

Parmi les espèces de chenilles observées sous abris et en extérieur, on trouve :

- ✓ Les **Noctuelles : de l'artichaut**, *Chrysodeixis chalcites*, **de la tomate**, *Helicoverpa armigera* et **gamma**, Autographa gamma. C'est le groupe de chenilles le plus observé. On trouve également des noctuelles terricoles sur cyclamen comme *Agrotis segetum,* que l'on appelle les vers gris.
- ✓ La **Fausse teigne des brassicacées**, *Plutella xyllostella* : principalement sur les plants de **choux** sur lesquels on trouve également les piérides.
- ✓ La **Pyrale du cyclamen**, *Duponchelia* fovealis, que l'on retrouve aussi sur chrysanthème, vivaces et poinsettia. L'abdomen recourbé du papillon est caractéristique.

Evaluation du risque :

A partir de mai-juin et jusqu'en octobre, les plus gros risques se situent sur les cultures de **chrysanthèmes** et de **cyclamens**. Les dégâts les plus fréquents et les plus importants sont causés par les noctuelles et particulièrement *Chrysodeixis chalcites et Helicoverpa armigera* qui touchent le feuillage et les boutons floraux. Il est possible de détecter les œufs isolés et les premiers dégâts sur les feuilles (petits trous ou petites zones grignotées par la face inférieure). Cette année la pression chenilles reste élevée comme en 2025. Le climat chaud et sec est favorable à leur développement et les cultures ornementales et maraîchères irriguées régulièrement représentent de bons sites pour les pontes. Heureusement, les chaleurs importantes observées cette année ont réduit le taux d'éclosion des œufs.
Dès le mois d'août, une attention particulière doit être portée à la présence et l'évolution de la pyrale du cyclamen qui peut s'attaquer à toutes les cultures présentes (chrysanthèmes, cyclamens, poinsettias, vivaces, plantes grasses…). Les premiers dégâts sont quasi invisibles mais les pertes peuvent être importantes à partir du mois de septembre. L'observation des papillons dans les pièges ou dans les plantes permet d'alerter sur le risque. La présence des chenilles peut se confirmer avec la détection de toiles, d'excréments, de tiges grignotées à la surface des pots.

Dégâts de chenille *Plutella xylostella* sur Chou Astredhor Sud- Ouest

Dégâts de noctuelles sur chrysanthème Astredhor Sud- Ouest

Dégâts de *Duponchelia fovealis* sur chrysanthème Astredhor Sud- Ouest

***Chrysodeixis chalcites* sur chrysanthème** Astredhor Sud- Ouest

Dégâts de noctuelles sur chrysanthème Astredhor Sud- Ouest

Dégâts noctuelle sur cyclamen Astredhor Sud- Ouest

***Cacoecimorpha pronubana* dégâts sur cyclamen** Astredhor Sud-Ouest

Dégâts *Agrotis* sur cyclamen Astredhor Sud- Ouest

Chenille *Duponchelia fovealis* sur cyclamen Astredhor Sud- Ouest

B

Méthodes alternatives

Un suivi des populations avec des pièges et des phéromones spécifiques peut aider à évaluer les niveaux de pression et à positionner les interventions avec des produits de biocontrôle à base de ***Bacillus thuringiensis*** *(voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, ici, vérifier les homologations sur https://ephy.anses.fr/). Il est fortement recommandé d'alterner et d'associer des souches différentes, d'ajouter l'application d'un mouillant et de pulvériser les plantes le soir pour éviter la dégradation du produit aux UV.*
Pour tenter de réguler les populations de Duponchelia fovealis, des interventions à base de nématodes ***Steinernema carpocapsae*** *sont conseillées dans les sites à pression moyenne à forte.*
L'installation de lampes pièges à UV peut également être intéressante sous-abris. La période de fonctionnement optimale est un éclairage continu du coucher du soleil puis pendant 5 heures.

RESEAU DE PIEGEAGE ASTREDHOR : repérage des périodes de risques et des niveaux de pression

- **Pyrale du cyclamen,** *Duponchelia fovealis*

Situation sur le terrain : Cette année, les captures à la station montrent des relevés inférieurs à ceux observés les années précédentes jusqu'en semaine 25, en juin. Les piégeages augmentent à partir de fin juin avec un pic en semaine 26, puis à nouveau fin juillet et les captures se maintiennent en août avec des niveaux légèrement inférieurs à ceux de 2024 et 2025. La baisse de pression observée ces dernières années se retrouve à nouveau cette année et se confirme dans la plupart des entreprises où les dégâts sont plus rares. Néanmoins, il peut y avoir des attaques plus importantes de façon localisée donc il faut rester vigilant et surveiller régulièrement la surface des pots et la base des plantes. D'autant plus que les dernières années ont montré des augmentations de vols de papillons sur les mois de septembre et octobre.

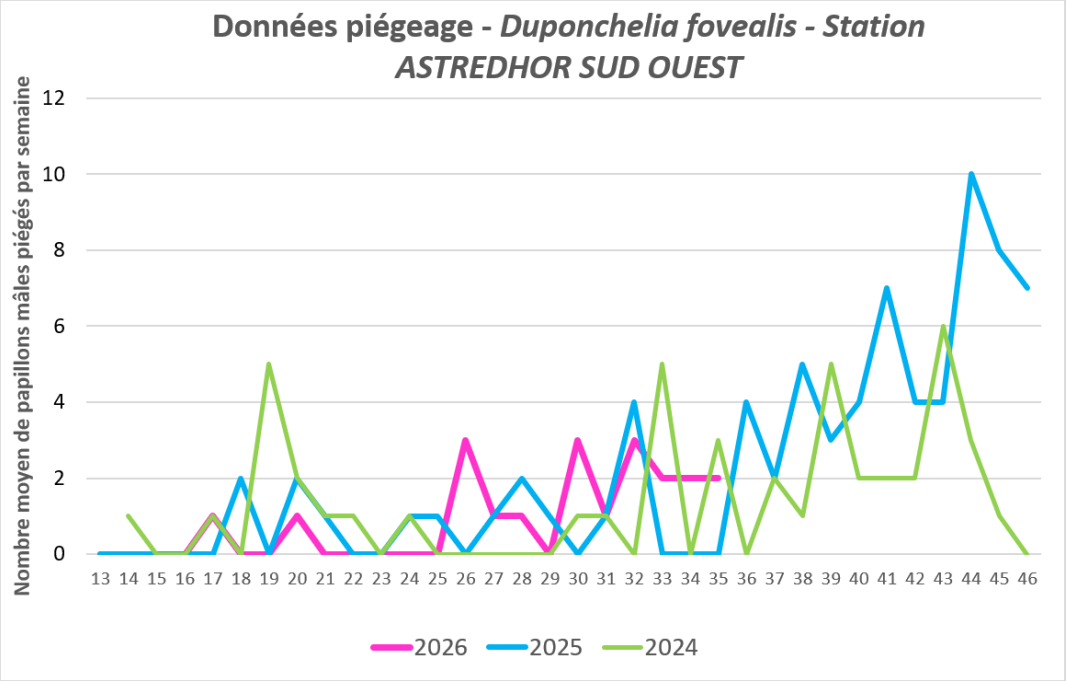

Méthode de contrôle en production :
Il faut particulièrement **surveiller** et **inspecter** les stocks de **plantes âgées**, les **plantes issues de négoce** (dipladénias, hibiscus,…), les invendus des plantes printanières, les mises en culture en fin d'été (**fraisiers**, vivaces,…) et les **cultures estivales** (chrysanthèmes, cyclamens, poinsettias), particulièrement sensibles.
Les dégâts se caractérisent par des jaunissements, des chutes de feuilles, des dépérissements de plantes entières. La présence du ravageur se confirme par des toiles à la surface des pots, des excréments mélangés au substrat et des chenilles marrons à tête noire proches des tiges et des pétioles. Des passages dans les cultures permettent également de surveiller les vols bas des papillons qui se cachent de la lumière dès qu'ils sont dérangés.

Dégâts Cyclamen
Astredhor Sud-Ouest

Larve, dégâts sur cyclamen
Astredhor Sud-Ouest

Cocons de terre et chrysalides
Astredhor Sud-Ouest

Dégâts sur chrysanthème
Astredhor Sud- Ouest

Larve, dégâts Chrysanthème
Astredhor Sud- Ouest

Piégeage
Astredhor Sud- Ouest

▪ **Noctuelle de l'artichaut,** *Chrysodeixis chalcites*

Cette année, les captures de mâles sont inférieures à celles de 2025 sur le mois de juillet. Quelques petits pics de piégeage sont observés jusqu'en juin puis un pic plus important apparait en semaine 32, début août, une semaine plus tard qu'en 2024, avec 37 mâles capturés.
La noctuelle de l'artichaut reste un papillon beaucoup piégé sur la station. C'est le cas également dans d'autres départements comme dans les Pyrénées Atlantiques et dans le Tarn. Les nombreuses pontes généralement isolées occasionnent des morsures fréquentes et éparses dans de nombreuses cultures.

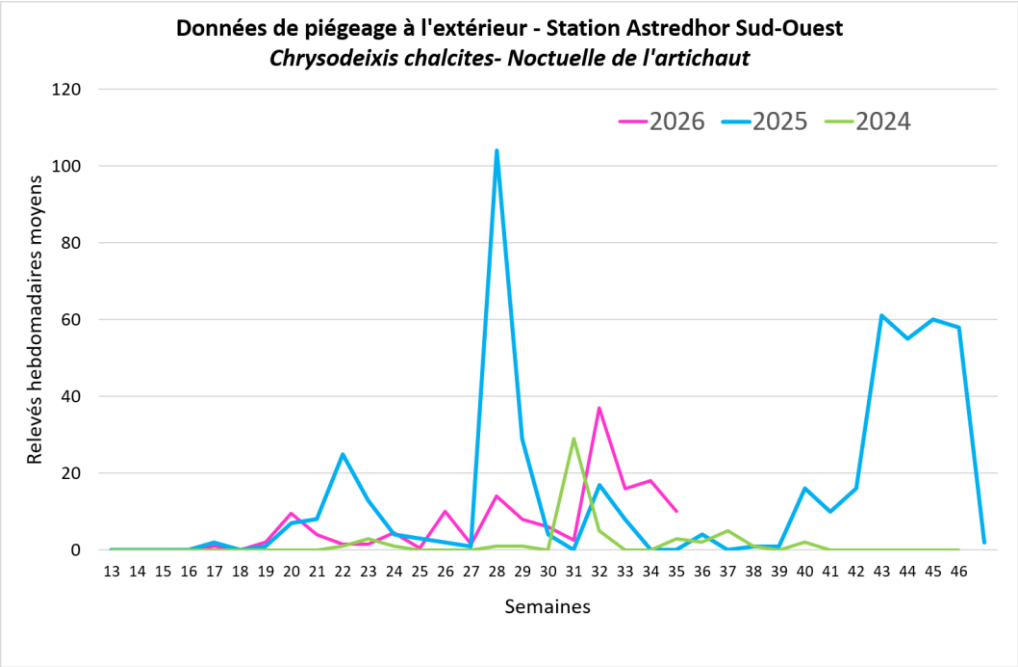

Adulte et larve de *Chrysodeixis chalcites*
Astredhor Sud-Ouest

▪ **Noctuelle Gamma,** *Autographa gamma*

Autographa gamma est un papillon peu piégé sur la station. Aucun mâle n'a été capturé de la semaine 13 à la semaine 32 cette année. Un pic dépassant les dernières année est en train de se dessiner depuis la semaine 33, néanmoins les captures restent modérées avec au maximum 4 mâles relevés. La chenille de ce papillon peut quand même s'attaquer aux cyclamens avec des dégâts importants sur les feuilles.

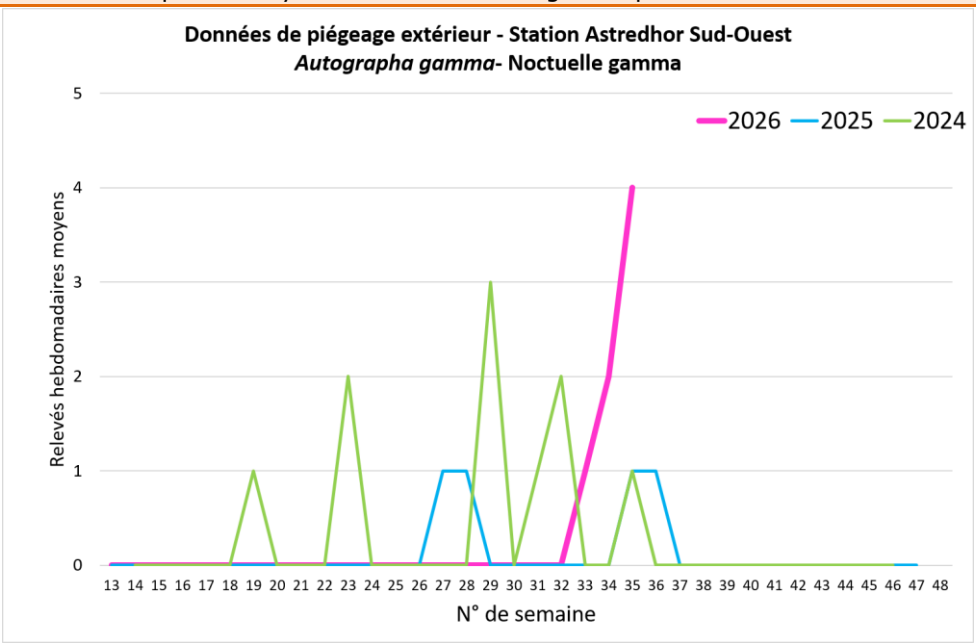

Adulte et larve de *Autographa gamma*
Astredhor Sud-Ouest

▪ **Tordeuse de l'œillet,** *Cacoecimorpha pronubana*

Situation sur le terrain : les pièges à phéromones sont installés sur la station d'ASTREDHOR Sud-Ouest.

Les niveaux de piégeage observés cette année sont assez proches de 2025 avec des pics de captures en semaines 15, 17, 26 et 28, quasiment de même intensité que l'année précédente. La tordeuse de l'œillet reste l'un des papillons les plus piégés sur la station, pourtant les dégâts sont assez rares sur les plantes horticoles sous abris et apparaissent plutôt sur les arbustes persistants cultivés en extérieur.

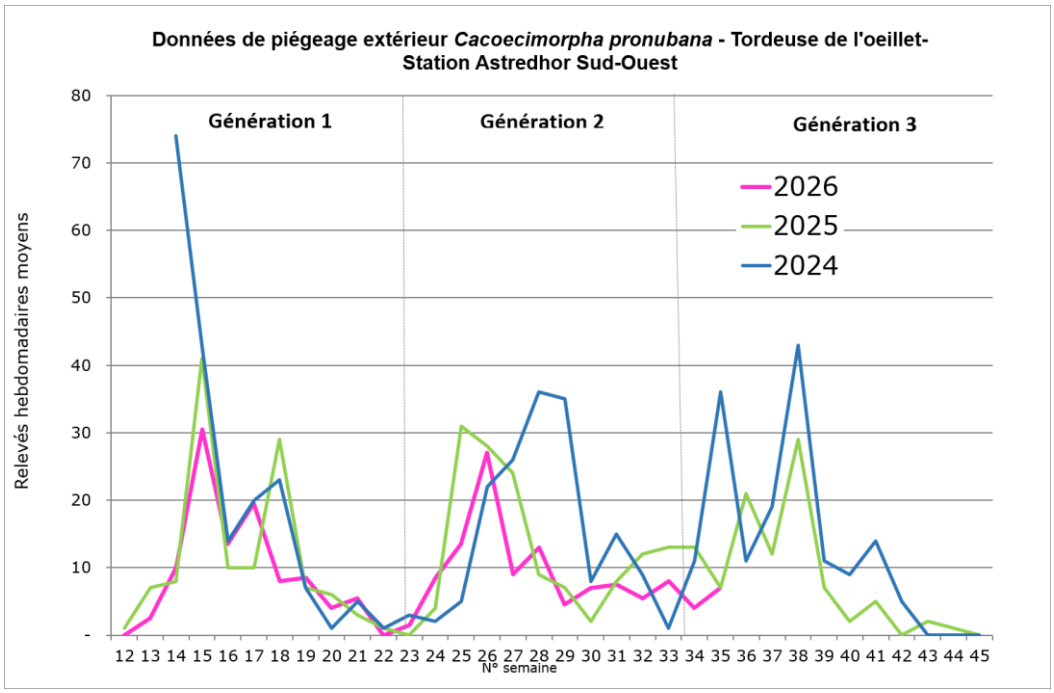

Adulte et larve de *Cacoecimorpha pronubana* Astredhor Sud-Ouest

• Cicadelles

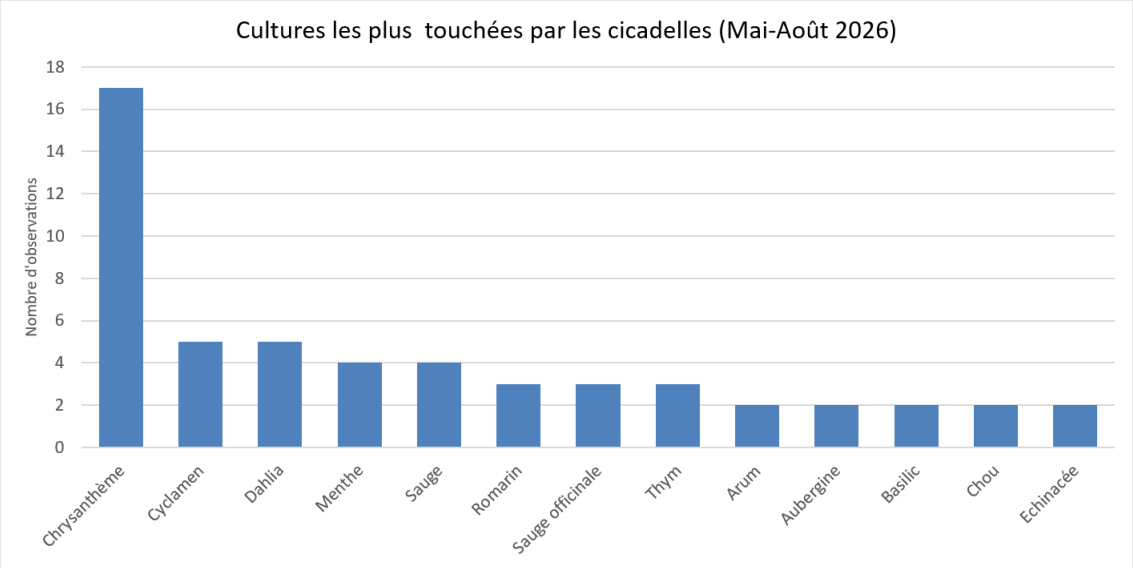

Ces ravageurs sont au **5ème rang** et concernent **6% des diagnostics** sur la période (8% en 2025). Les attaques sont d'**intensité moyenne à forte** (**1.8** sur 3, 1.6 en 2025), concernent **61% des visites d'entreprise** (70% en 2025) et touchent **39 cultures** (31 en 2025). Sur cette période, les cultures estivales comme les chrysanthèmes et les cyclamens font partie des plantes les plus touchées avec les aromatiques, également très attractives pour les cicadelles.

Evaluation du risque

Les populations de cicadelles sont plus présentes sur les périodes estivales chaudes et sèches. Les adultes se déplacent des cultures environnantes comme les vignes ou des abords des parcelles composées de graminées vers les cultures horticoles irriguées régulièrement comme les chrysanthèmes ou les cyclamens. Les espèces de cicadelles régulièrement observées sont de petites cicadelles vertes comme *Empoasca vitis*, responsable de la grillure de la vigne ou *Asymmetrasca decedens*, très proche en apparence. On trouve également des cicadelles rayées du genre *Eupteryx*, plus présentes sur les plantes aromatiques.

Cicadelle des **grillures** de la vigne adulte et larve (***Empoasca vitis***)

Cicadelle des labiées (*Eupteryx zelleri*)

Dégâts de cicadelles sur chrysanthème (Astredhor Sud-Ouest)

Dégâts de cicadelles sur cyclamen (Astredhor Sud-Ouest)

Dégâts de cicadelles sur romarin (Astredhor Sud-Ouest)

B

Méthodes alternatives

Les méthodes alternatives intéressantes pour lutter contre les cicadelles sont le piégeage (panneaux englués jaunes, oranges ou rouges), les poudres de silicates (argiles) gênant leur installation et quelques substances naturelles à base d'huile (huile essentielle d'orange, huile de paraffine, voir les produits de biocontrôle de la liste officielle *ici*).

Captures de cicadelles sur panneau englué rouge Astredhor Sud-Ouest

Application de poudres de silicates sur des chrysanthèmes pour les protéger des rayonnements solaires et des insectes piqueurs suceurs - Astredhor Sud-Ouest

• Autres ravageurs

- **Cochenilles** : 5 % des diagnostics comme en 2025, attaques moyennes à fortes, d'intensité **1.8** sur 3 (1.9 en 2025), observées sur 42 % des visites d'entreprises (36 % en 2025) et 35 cultures (31 en 2025) dont les principales, dipladénias (6 observations), lantanas (4 observations), , ficus (3 observations), heuchères (3 observations), lierres (3 observations), sauges (3 observations),… La

plupart des cochenilles observées sur cette période font partie des cochenilles farineuses comme l'espèce *Planococcus citri*.

- **Aleurodes :** 4 % des diagnostics comme en 2025, attaques moyennes **1.5** sur 3 (1.6 en 2026), observées sur 39 % des visites d'entreprises (42 % en 2025) et 29 cultures (21 en 2025) dont les principales attaques sur hibiscus (10 observations), lantanas (5 observations), dipladénias (4 observations), poinsettias (4 observations), aubergines (3 observations), chrysanthèmes (3 observations),... La principale espèce retrouvée est *Bemisia tabaci,* distinguable en fonction de la forme des ailes bien repliées en forme de toit ce qui ressemble à un bâtonnet blanc quand l'adulte est posé. Cette espèce est celle qui provoque le plus de dégâts en cultures de serre « chaude » (dont les poinsettias) et en cultures longues (pieds-mères).
- **Altises :** 2 % des diagnostics comme en 2025, attaques fortes d'intensité **2.4** sur 3 (2.1 en 2025), observées sur 28 % des visites d'entreprises comme en 2025 et sur 7 cultures (9 en 2025) dont les principales, choux (8 observations), fuchsias (5 observations), gauras (4 observations), aubergines (3 observations),… La pression est plus importante sur cette période qu'en 2025 et 2024. Ce n'est pas un ravageur majeur puisqu'il ne concerne que quelques cultures, néanmoins les dégâts peuvent être très importants localement. Une méthode alternative efficace consiste à placer les cultures sensibles sous filets à maille fine.
- **Les derniers ravageurs** observés que sont les mineuses, escargots/limaces, otiorhynques, punaises, doryphores, tenthrèdes, tigres, fourmis et mouches des terreaux représentent un % ou moins des observations.

Maladies

70 observations (5 % des observations) ont été réalisées sur des cultures touchées par des maladies dont moins de 1 % de maladies bactériennes et virales.

Les maladies sont présentées par ordre décroissant du nombre d'observations. Les cultures attractives sont représentées sous forme d'histogrammes en fonction de la maladie et du nombre d'observations correspondantes.

Tableau 2 HORTICULTURE	Traitement données Maladies Juin-Août 2026 - BSV 2													
	1	2	3	nb obs.	nb ent.	% ent.	% obs.	% obs.mal	Indice niveau d'attaque	Indice de fréquence	Indice de gravité	% obs./Mal.	Indice de gravité	
toute maladie confondue	7	8	6	70	57		5%	30%	0,6			2 025	2 025	
Oïdium	14	24	7	45	28	49%	3%	64%	1,8	3	5,5	47%	6,1	-
Viroses	3	0	3	6	3	5%	0%	9%	2,0	1	2,0	10%	2,0	=
Taches foliaires	2	3	1	6	5	9%	0%	9%	1,8	1	1,8	15%	3,0	-
Champignons racinaires	2	4	0	6	6	11%	0%	9%	1,7	1,1	1,8	5%	1,7	=
Rouille	0	1	2	3	3	5%	0%	4%	2,7	1	2,7	5%	2,3	+
Botrytis	0	2	0	2	2	4%	0%	3%	2,0	1	2,0	5%	1,7	+
Mildiou	0	1	1	2	2	4%	0%	3%	2,5	1	2,5	13%	3,0	-

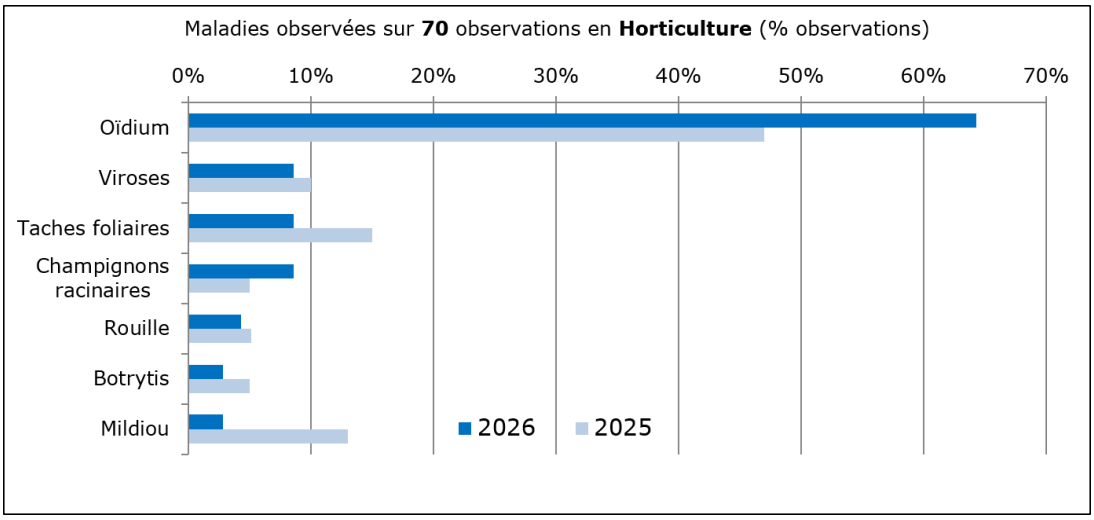

Les observations des maladies sur la période de mai à août sont bien inférieures à celles des ravageurs. Le climat particulièrement chaud et sec de cette année est très peu favorable au développement des champignons.

- ## Oïdium

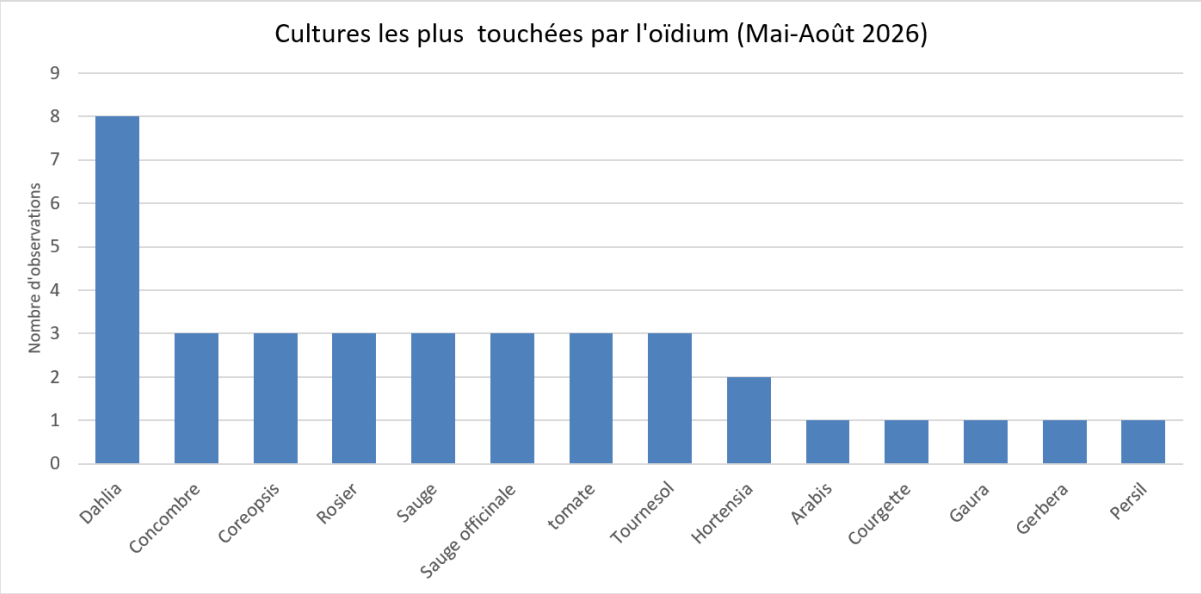

L'oïdium est au 1er **rang** et concerne **64% des diagnostics « Maladies »** sur la période (47% en 2025). Les attaques sont d'**intensité moyenne à forte (1.8** sur 3, 2.0 en 2025), concernent **49% des visites d'entreprise** (36% en 2025) et touchent **23 cultures** (19 en 2025) dont les plus sensibles : dahlias, concombres, coréopsis, rosiers, sauges, tomates, tournesols,… L'oïdium représente quasiment les deux tiers des observations des maladies de mai à août cette année.

Evaluation du risque :

L'oïdium est l'une des seules maladies aériennes qui arrive à se développer malgré des conditions chaudes et sèches en journée. Les variations entre l'humidité nocturne apportée par l'irrigation des cultures et la sécheresse diurne favorise la formation et la dissémination des spores. Ce sont surtout des plantes fleuries qui sont touchées en fin de printemps comme les dahlias, les coréopsis et les rosiers puis sur l'été, l'oïdium s'attaque aux cultures maraichères sous abris : cucurbitacées, tomates.

Dégâts d'*oïdium* sur romarin
Astredhor Sud-Ouest

Dégâts d'*oïdium* sur sauge
Astredhor Sud-Ouest

Dégâts d'*oïdium* sur dahlia
Astredhor Sud-Ouest

B

Méthodes alternatives

Des substances naturelles (huile essentielle d'orange, bicarbonate de potassium) et bactéries ou champignons antagonistes (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, ici) peuvent être utilisées (vérifier les Autorisations de Mise en Marché sur https://ephy.anses.fr/)
*La **prophylaxie** est à privilégier avant tout : éviter de placer les cultures sensibles dans des zones de courant d'air, sortir les plantes attractives sur plateforme extérieure, limiter les écarts de T° et d'HR, stabiliser l'humidité autour de 60%, durcir les tissus végétaux avec des compléments minéraux (potassium, calcium, silice), utiliser des biostimulants, éliminer et sortir les feuilles les plus touchées,…*
Pour empêcher la dispersion des spores, l'arrosage du feuillage est préconisé pendant les journées sèches.

Autres maladies

- **Viroses :** 9% des diagnostics « Maladies » (10% en 2025), attaques moyennes à fortes **2.0** sur 3 comme en 2025, observées sur 5% des visites d'entreprises (4% en 2025) et 6 cultures comme en 2025 dont les principales, courgettes (1 observation), gerbéras (1 observation), lisianthus (1 observation),… Ce sont des virus transmis par des insectes piqueurs-suceurs comme le thrips ou le puceron.
- **Taches foliaires :** 9% des diagnostics « Maladies » (15% en 2025), attaques moyennes à fortes **1.8** sur 3 (2.0 en 2025), observées sur 9% des visites d'entreprises (12% en 2025) et 5 cultures (9 en 2025) dont les principales, cyclamens (2 observations), betteraves/poirées (2 observations), tomates (1 observation), rosiers (1 observation). Dans ce groupe de maladies du feuillage, on trouve entre autres la septoriose, l'anthracnose, la maladie des taches noires.
- **Champignons racinaires :** 9% des diagnostics « Maladies » (13% en 2025), attaques fortes **2.3** sur 3, observées sur 11% des visites d'entreprises (8% en 2025) et 5 cultures (6 en 2025) dont les principales, cyclamens (2 observations), aubergines (1 observation), dipladénias (1 observation), fuchsias (1 observation),… Il s'agit principalement de **fusariose** causant une mortalité rapide des plantes touchées.
- **Les dernières maladies** observées que sont la rouille, le botrytis et le mildiou représentent moins de 5% des observations.

Aspects réglementaires

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", **autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles" et intervenir entre 2h avant et 3h après le coucher du soleil, par température <13°C,** lorsque les ouvrières sont dans la ruche, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, **la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif** pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de substances actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. Si vos parcelles sont voisines de ces parcelles en floraison, porter une grande vigilance à vos traitements.
6. **Les traitements sont autorisés seulement 2h avant et 3h après le coucher du soleil**
7. Le nouvel arrêté du 20 novembre 2021 précise les conditions d'utilisation des produits phytopharmaceutiques sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage (ici)

Cultures en fleurs !
Les cultures peuvent être en fleurs et peuvent donc attirer les pollinisateurs
Ne pas oublier les adventices !
Des adventices en fleurs en bordures de parcelles peuvent également rendre les parcelles très attractives pour les abeilles

- **Plants de légumes :**

Outre le respect de la réglementation sur la circulation des végétaux, la production est encadrée et suivie par le Service Officiel de Contrôle (SOC). Les producteurs en France et dans l'UE sont soumis à un agrément obligatoire. En France, un règlement technique de production est contrôlé sur les aspects qualité et suivi sanitaire et contrôle des parasites de quarantaine par le SOC. L'étiquetage est obligatoire : dénomination variétale, référence du producteur et n° de lot des plants pour assurer la traçabilité et remonter jusqu'à la semence initiale en cas de problème. Le contrôle sur les lieux de vente est assuré par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) pour vérifier la qualité des plants de légumes mis en vente et leur étiquetage.
Pour en savoir plus : http://www.gnis.fr/producteur-plants-legumes/ ; http://www.gnis.fr/service-officiel-controle-et-certification

- **Règlement santé des végétaux** 2016/2031.

Entré en vigueur depuis le 14 décembre 2019, il se traduit par une **nouvelle classification des organismes nuisibles des végétaux**, une **extension du dispositif Passeport Phytosanitaire** (PP) à tous les plants et matériel de multiplication végétal mis en circulation, une **responsabilisation accrue des professionnels** et la mise en place d'une stratégie préventive à l'importation vis à vis des risques phytosanitaires des pays tiers.

Les règlements 2019/1702 et 2019/2072 catégorisent les organismes nuisibles réglementés selon les définitions suivantes :

- **Organismes de Quarantaine (OQ)** : il s'agit d'organismes nuisibles pas ou peu présents sur le territoire de l'UE, ayant une incidence économique, environnementale ou sociale inacceptable. Il existe des mesures réalisables et efficaces pour prévenir l'entrée, l'établissement ou la dissémination de cet organisme nuisible sur ce territoire et en atténuer les risques et les effets. (exemple : *Ceratocystis platani*, le chancre du platane)
- **Organismes de Quarantaine Prioritaire (OQP) :** s'ajoutent aux définitions précédentes le fait que les incidences économique, environnementale ou sociale potentielle sont les plus graves pour le territoire de l'UE. (exemple : *Xylella fastidiosa*)
- **Organismes de Quarantaine de Zone Protégée (OQZP) :** Il s'agit d'un organisme nuisible présent sur le territoire de l'UE mais absent sur le territoire d'un État membre ou une partie de celui-ci. Ce territoire ou partie de territoire est considérée comme une zone protégée vis à vis de l'organisme nuisible considéré.(exemple : *Erwinia amylovora*, le feu bactérien /Corse)
- **Organismes Réglementés Non de Quarantaine (ORNQ) :** ils sont présents sur le territoire de l'UE et sont transmis principalement par des végétaux spécifiques destinés à la plantation (exemple : le virus de la sharka).

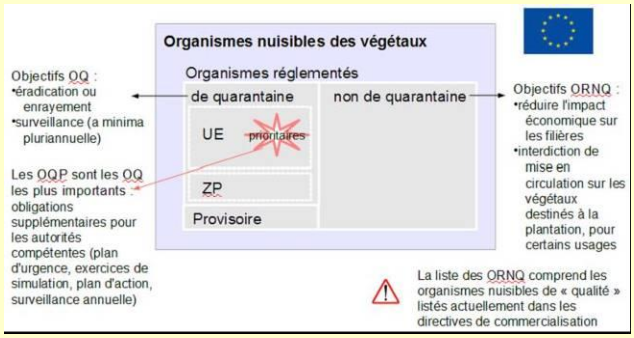

Des informations complémentaires sont accessibles en ligne sur le site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : lien 1, lien 2

En horticulture, guide sur le passeport phytosanitaire et nouvelle classification des organismes nuisibles- décryptages pour le secteur ornemental, publiés en avril 2020 (réservé aux adhérents Astredhor)
Contact : ASTREDHOR. Chargé de mission "Protection des cultures". Laurent Jacob. 01.53.91.44.96, laurent.jacob@astredhor.fr

Les observations nécessaires à l'élaboration du **Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Horticulture/Pépinière** sont réalisées par **ASTREDHOR Sud-Ouest** sur des entreprises d'horticulture et de pépinière ornementale.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).